

# La Grèce et le secteur bancaire européen

Max de Chantérac , Gaël Giraud , Frédéric Baule , Alain Grandjean , Odilon Maucour , Cécile Renouard et Nicolas Bouleau →  
Janvier 2012



©Ceras

**E**n Grèce, le salaire mensuel le plus élevé de la fonction publique est passé de 2 700 € à 1 700 €. Le plus faible a été abaissé à 450 €. Plus de 200 000 personnes ont quitté Athènes à cause du coût de la vie. Un tiers des commerces y sont fermés. Pharmacies et hôpitaux ne sont plus alimentés en médicaments. Jenny Kremastinou, directrice du centre de prévention d'Athènes, tire la sonnette d'alarme : si le taux de VIH en Grèce a augmenté de 50 % en un an, ce serait aussi parce que des jeunes s'inoculent le VIH pour pouvoir bénéficier des allocations réservées aux séropositifs (600 €/mois), les seules qui n'aient pas encore été supprimées. Athènes renoue avec le désastre humanitaire des années 1940, et apprend, au prix d'une immense souffrance, le mode de survie d'un pays « en voie de développement » subsaharien.

Certes, il y a de la corruption dans l'administration grecque mais la moitié de la population active voit ses revenus imposés à la source, et ne peut donc pas frauder le fisc. Certes, les comptes publics ont été travestis lors de l'entrée de la Grèce dans la zone euro en 2001. Nul n'en avait conscience ? Il suffisait pourtant d'examiner les adjudications hebdomadaires du Trésor athénien pour s'en rendre compte.

Les ménages grecs ne sont pas endettés : leur ratio d'endettement par revenu disponible (40 % en 2009) est l'un des plus faibles de l'Union européenne. Et les dépenses publiques ne représentent que 48 % du PIB grec, contre plus de 52 % au Royaume-Uni ou en France. Quant à la « paresse » des Grecs, c'est une légende : ils ont travaillé en moyenne 40,9 heures par semaine en 2010, contre une moyenne de 36,6 dans la zone euro. Leur productivité a plusieurs fois dépassé celle de l'Allemagne au cours des dix dernières années.

Si l'État grec s'est considérablement endetté depuis son entrée dans l'euro, à qui la faute ? Le traité de Lisbonne dit explicitement que les dettes publiques des pays membres de l'euro ne sont plus garanties par la Banque centrale européenne. L'entrée dans l'euro de la Grèce aurait donc dû faire augmenter son taux d'emprunt sur les marchés financiers. Au contraire, les prêteurs privés ont accepté de prêter à l'État grec à un taux inférieur à celui qui prévalait avant l'entrée dans la zone ! Y ont-ils été contraints ? À présent, les plans d'austérité draconiens infligés à l'économie grecque ne sont d'aucune utilité pour stabiliser la dette publique athénienne, qui continuera d'augmenter du fait de la récession (-6 % du PIB)... Quant aux quelques milliards cédés par le FMI et l'Europe en échange de ces sacrifices inutiles, ils servent en majorité à renflouer les créanciers.

Ceux-ci ignoraient-ils, entre 2001 et 2007, que la Grèce ne pourrait pas rembourser ses emprunts ? Est-ce aujourd'hui qu'ils découvrent que ses seules ressources sont le tourisme et le commerce maritime ? Certains avouent avoir fait le pari que l'économie grecque connaîtrait un « miracle ». Ce pari, qui promettait de rapporter gros, était facile à prendre : l'argent, durant cette période coulait à flot dans les banques. Est-ce aux chômeurs grecs de faire les frais de ces stratégies de casino ?

D'autres prêteurs reconnaissent qu'ils escomptaient être remboursés, au besoin, par les autres contribuables européens. Ce que confirme le blocage des négociations sur la restructuration de 25 % de la dette, pourtant décidée le 26

octobre dernier. Or la dette grecque (environ 300 milliards) est détenue pour près de 80 % par des non-résidents, très majoritairement des institutions financières – et pour 50 %, au moins, par des banques. On peut donc souhaiter que la décision du 26 octobre soit mise en œuvre, et ne soit pas la dernière du genre. Réduire la Grèce à l'état d'un pays subsaharien parce que les banques européennes rechignent à participer à l'effort de solidarité en vue d'éviter l'implosion de l'Euro, est-ce moralement acceptable ? Est-ce au contribuable français de payer à leur place ?

Certes, certaines banques sont elles-mêmes proches de la faillite. Mais la Banque centrale européenne leur accorde des crédits quasi illimités, dans des conditions inouïes. En outre, le plus grand danger provient de certains fonds spéculatifs qui spéculent sur la dette grecque tout en se couvrant via des CDS [1], avec le secret espoir qu'Athènes fera défaut. Cette stratégie, quoique légale, est inacceptable. Le cynisme de ces fonds, qui se sont développés avec l'aide des banques, pourrait induire l'implosion de la zone euro.

Espérons que les négociations franco-allemandes parviendront aux solutions de financement durables que le sommet du 9 décembre n'a pas permis d'atteindre. Si ce compromis devait tarder, seule la contribution des créanciers permettra de faire cesser le vain martyre de la Grèce et de sauver l'euro. Il n'est pas injuste d'obliger le secteur financier à assumer en partie la responsabilité de ses propres choix hasardeux. Cela provoquerait la faillite de certaines institutions financières ? C'est donc le secteur financier qu'il faut réformer d'urgence.

*Cet article a été publié dans [La Croix](#), le 19 janvier 2012.*